

BUREAU FEDERAL

Réunion du 24 Septembre 2004 à Paris

Présents : Yvan MAININI, Président
Mmes Françoise AMIAUD,
MM Claude AUTHIE, Pierre COLLOMB, Bernard GAVA, Serge GERARD,
Jean-Marc JEHANNO, Frédéric JUGNET, Philippe RESTOUT,
Jean-Pierre SIUTAT.

Excusés : Mme Marie-Noëlle SERVAGE
MM. Jean-Claude BOIS, Rémy GAUTRON, Philippe LEGNAME

Assistent : Mme Céline PETIT
MM. Dominique LATTERADE (Représentant le DTN),
Jean-Pierre DUSSEAULX, Didier DOMAT, Jean-Jacques KRIEF

Assiste en partie : M. André NOUAIL (**Président CFAMC**)

1. Ouverture par le Président.

Yvan MAININI souhaite la bienvenue aux membres présents et excuse Jean-Claude BOIS (en mission : évaluateur à Chartres), Rémy GAUTRON (en mission : avec l'Equipe de France Masculine en Pologne), Philippe LEGNAME (pour des raisons familiales) et Marie-Noëlle SERVAGE (en mission : commissaire FIBA en Allemagne).

Concernant les résultats des Equipes de France qui disputent actuellement des matchs qualificatifs pour les Championnats d'Europe de 2005. Les résultats sont bons. Malgré un match très difficile des masculins mercredi dernier. Les Féminines auront leur sort entre leurs mains samedi en Italie.

Résultats Equipe de France Masculine :

08/09/2004	Slovénie / France	77 – 61
11/09/2004	France / République Tchèque	89 – 56
15/09/2004	France / Pologne	85 – 65
18/09/2004	France / Slovénie	85 – 69
22/09/2004	République Tchèque / France	95 – 104 (AP)

Résultats Equipe de France Féminine :

08/09/2004	Hongrie / France	54 – 62
11/09/2004	France / Lituanie	72 – 60

15/09/2004	<u>France</u> / Italie	82 – 47
18/09/2004	<u>France</u> / Hongrie	68-52
22/09/2004	<u>Lituanie</u> / France	73-53

Yvan MAININI explique qu'il a reçu cette semaine les membres de la Commission d'évaluation à la candidature des Championnats du Monde 2010, composée de :

Monsieur Robert ELPHINSTON – 1^{er} Vice-Président
Monsieur Lubomir KOTLEBA – Directeur des Sports
Monsieur Paul STIMPSON – Manager TV

Le programme très chargé de ces 3 jours de visite a débuté par Lyon, ensuite Strasbourg, puis Nantes, transit par Paris pour se rendre à Lille et enfin Paris.

Ce fut une expérience enrichissante grâce à l'accueil et l'investissement de chacun des élus locaux et de nos Présidents de Ligues Régionales.

Yvan MAININI souhaite également remercier Raymond BAURIAUD et Francis FLAMME pour l'organisation, la réalisation et la coordination de ce périple.

La décision de la Commission d'Evaluation sera rendue lors du Bureau Mondial de la FIBA qui doit se dérouler les 4 et 5 Décembre 2004 à Kuala Lumpur.

Yvan MAININI tient également à remercier tout particulièrement Tony PARKER pour son détour par la FFBB, entre 2 avions, pour saluer les membres de la Commission d'Evaluation.

Cette organisation va demander 8 ans de travail et de préparation, c'est un beau challenge.

Yvan MAININI donne les statistiques des licenciés à ce jour :

234.417 licenciés (206.976 l'an passé), soit une progression d'environ 13,26 % par rapport à la même date l'an passé.

Cette semaine a connu la plus forte comptabilisation d'enregistrements de licences (56.608).

2. 1^{er} tour : Simulation des votes à l'Assemblée Général Elective du 11 Déc. 2004

Frédéric JUGNET informe les membres présents, d'une simulation de vote avec des badges. Une fiche va être expédiée aux Ligues et Comités pour la validation du nombre des licenciés, le nombre de voix attribuées à chaque délégué, ainsi qu'une vérification du mode d'élection des délégués pour l'Assemblée Générale Elective.

Jean-Jacques KRIEF explique la procédure : Il s'agit d'une liste de candidats et d'une carte avec un code-barre anonyme qui correspond au nombre de voix du "délégué". Il décrit ensuite le matériel mis à disposition pour cette simulation de vote et donne les détails des étapes à suivre :

- Identification de la carte grâce à la douchette,
- Apparition d'un écran,
- Choix des candidats
- Confirmation de l'écran
- Validation du choix définitif (tableau récapitulatif)
- Fin du vote.

Il précise que lors de l'Assemblée Générale chaque délégué signera une déclaration de confidentialité.

Jean-Jacques KRIEF rappelle que ce vote n'est aujourd'hui qu'au stade de test et que le matériel mis à disposition est une "Machine à voter", les résultats quant à eux seront remis à la Commission Electorale.

L'ensemble des personnes présentes effectue une première simulation de vote. La procédure semble plutôt rapide.

3. Validation des Commissions Fédérales (F. JUGNET)

Frédéric JUGNET donne lecture des listes des différentes Commissions Fédérales.

Seules les commissions suivantes font l'objet de modifications :

- la CFAMC : il faut trouver un remplaçant à Pascal DORIZON, qui occupe dorénavant les fonctions de DTN de l'Arbitrage.
- La Commission Technique fédérale : nouveau membre en Janvier 2005 (personne du CD 69)
- La Commission des Agents Sportifs sera validée au prochain Comité Directeur.

4. Validation du règlement du challenge des licenciés (B. GAVA)

Bernard GAVA effectue un exposé du document distribué aux membres et précise qu'il y a la possibilité de mettre uniquement les classements avec un déroulement des colonnes superposables, et une présentation quelque peu différente.

Bernard GAVA interroge les membres du Bureau Fédéral pour savoir s'il faut attribuer des dotations au classement intermédiaire.

Proposition : Chaque mois le premier comité au classement percevra 300 €. Mise en ligne du règlement dès Lundi 27 Septembre 2004 et publication des résultats sur le site Internet.

Accord des membres du Bureau Fédéral.

Une discussion s'instaure quant à l'intitulé de la Colonne "non-joueur".

Bernard GAVA effectuera certaines vérifications et modifications avant la mise en ligne de ce règlement.

5. Affaires en cours (F. JUGNET) :

- Conciliations au CNOSF

Frédéric JUGNET rappelle les faits : M. Fabrice CALMON conteste la décision de la Chambre d'Appel de la FFBB en date du 2 Juillet 2004, lui infligeant, en sa qualité d'entraîneur de l'ESC TRAPPES ST QUENTIN EN YVELINES, une suspension de six mois dont 3 mois fermes à compter du 17 Septembre 2004, pour avoir entraîné son équipe lors d'une rencontre officielle, alors qu'il était sous le coup d'une suspension

Le conciliateur propose à Monsieur CALMON de s'en tenir à la décision contestée.

Le Bureau Fédéral accepte de suivre la proposition du conciliateur.

- Situation en Guadeloupe

Frédéric JUGNET expose la situation qui est très difficile, les relations entre la Ligue Régionale et certains clubs étant très tendues.

Didier DOMAT rappelle au Bureau fédéral qu'il avait accepté la proposition de conciliation formulée par le CNOSF, laquelle demandait aux clubs requérants de s'en tenir à la décision de la Chambre d'Appel et d'autre part demandait à la FFBB de tenter de trouver un terrain d'entente entre les clubs et la Ligue de Guadeloupe. Les clubs en question avaient accepté de renoncer à toute action juridictionnelle s'ils étaient réintégrés au championnat excellence. Cependant, la Ligue de Guadeloupe, par une décision de son Bureau, a refusé cette réintégration et donc n'a pas donné une suite favorable aux sollicitations de la FFBB. Les clubs auraient alors menacé de boycotter les championnats.

Une discussion s'instaure.

Le Bureau Fédéral mandate Jean-Marc JEHANNO pour se rendre en Guadeloupe et tenter de régler la situation sur place.

- Dossier Entente Cote d'Opale Basket / Amicale Laïque Saint Martinoise
Frédéric JUGNET rappelle les faits : Ces deux clubs ont souhaité se rapprocher au mois de juin 2004 et ont déposé une demande de fusion. Cependant, l'ASM étant une association multisports, seule la section basket avait décidé de cette fusion et non la structure juridique affiliée. Il s'en est suivi de nombreux échanges de courriers et des discussions tentant de concilier toutes les parties dans l'intérêt du basket. Malheureusement, les nombreux désaccords n'ont pu permettre de trouver cette conciliation et une nouvelle demande d'Union vient d'être déposée auprès de la FFBB, et toujours sous la seule égide d'une partie des dirigeants de la section basket de l'ASM. Il s'avère que ce dossier, outre le fait qu'il puisse être hors délai, ne comporte pas de nombreuses pièces obligatoires telle la décision de l'assemblée générale de l'ASM multisports

Le Bureau Fédéral refuse la demande d'Union, celle-ci étant arrivée incomplète et hors délai.

- Demande du SLUC NANCY :
Le club a prêté un joueur au CFBB et souhaite donc pouvoir bénéficier d'un joueur muté supplémentaire, comme l'avait envisagé le Comité Directeur.

Le Bureau Fédéral accepte et demande au club de faire une proposition nominative pour le 6^{ème} muté.

6. 2^{ème} tour : Simulation des votes à l'Assemblée Générale Elective du 11 Déc. 2004

Les membres du Bureau Fédéral procèdent à un nouveau test de vote.

7. Demande de recours gracieux :

- ASA SCEAUX

Le club a fait une demande de recours gracieux, suite à l'amende qui lui a été infligée par la Commission de Contrôle de Gestion.

Accord du Bureau Fédéral à hauteur de 1.000 € le club doit impérativement s'acquitter des 982 € restants avant le 31 Octobre 2004.

- SJ REIMS

Le club a fait une demande de recours gracieux, suite à l'amende qui lui a été infligée par la Commission de Contrôle de Gestion et la Commission Juridique Section Discipline.

Le Bureau Fédéral accepte donc de réduire l'amende du club à 3.903 €(3.750€+153€)

Après discussion, le Bureau Fédéral souhaite que le taux de l'amende infligée par la CCG en cas d'aggravation du passif soit réduit de 10 à 5%.

8. Analyse de la procédure de vote.

Jean-Jacques KRIEF donne un compte rendu des votes.

Il précise que les écrans tactiles restent une très bonne solution, il faudra sûrement présenter la totalité des candidats sur 2 écrans.

Un nouveau test sera réalisé avec les membres du Comité Directeur, lors de la prochaine réunion des 8 et 9 Octobre 2004.

Il informe les membres du Bureau Fédéral qu'une note d'information précise quant à la marche à suivre, sera distribuée.

Une discussion s'instaure.

Il faut également refaire la Fiche des Délégués à l'Assemblée Générale Elective, avec l'adresse exacte des délégués.

La liste des candidats sera diffusée aux Comités Départementaux et aux Ligues Régionales.

10. Elections 2004 : discussion

Yvan MAININI précise que la FFBB est toujours en attente de l'agrément de ses statuts par le Ministère des Sports. Il faut impérativement que ce point soit réglé avant l'Assemblée Générale Elective du 11 Décembre 2004.

11. Commission Electorale : Proposition pour le Comité Directeur.

La proposition suivante sera faite au Comité Directeur des 8 et 9 Octobre 2004 :

Titulaires : M. René MERCUEL
M. Didier DOMAT
Mme Pascale SIGOT

Suppléants : Melle Anne-Sophie JAROSZEK
M. Frédéric CHALOUPY
M. Jean-Yves MARCHAND

Accord du Bureau Fédéral.

12. Projet d'Ordre du jour du Comité Directeur des 8 et 9 Octobre 2004

Frédéric JUGNET liste les points proposés à l'Ordre du Jour du prochain Comité Directeur des 8 et 9 octobre 2004. (document en annexe)

Validation des membres du Bureau Fédéral

13. Questions diverses.

Claude AUTHIE fait un point sur les adhésions des Comités et Ligues au système FBI :

- 70 Comités Départementaux utilisent la Gestion Sportive
- 23 Ligues Régionales utilisent la Gestion Sportive
- 66 Comités Départementaux utilisent la répartition des Arbitres
- 23 Ligues Régionales utilisent la répartition des Arbitres
- 8 Répartiteurs de Zone utilisent la répartition des Arbitres.

Serge Gérard fait un point sur la validation des contrats de NM1 :
278 contrats en totalité (joueurs et entraîneurs)

Jean-Pierre SIUTAT informe les membres du Bureau Fédéral que le club de Strasbourg a menacé d'être forfait en Ligue Féminine si une dérogation au statut de l'entraîneur ne lui était pas accordée. Cette démarche ne saurait être acceptée, sur sa formation pour le moins.

André NOUAIL précise que le stage des Arbitres Pro A se déroulera le Samedi 25 Septembre 2004 à Chartres.

Philippe RESTOUT informe que l'Assemblée Générale de la LNB se déroulera le 28 Septembre 2004, avec une nouvelle présentation du Livre Blanc.

Frédéric JUGNET attire l'attention des membres présents sur le nouveau calendrier administratif des Bureaux et Comités distribué et précise que deux Bureaux ont été programmés en Novembre 2004.

Prochain Bureau Fédéral le 5 Novembre 2004.